

L'économie circulaire, une opportunité de développement durable au Sénégal



M. Philippe Barry

*Président de l'Initiative RSE Sénégal et
directeur associé du cabinet CFPMI*

L'Économie Circulaire constitue pour les pays en voie de développement comme le Sénégal une excellente opportunité pour s'inscrire dans un développement durable ayant un impact significatif sur la croissance de l'économie, la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement.

Ce concept d'économie circulaire et plus généralement celui de l'économie circulaire des déchets est bien pris en compte dans les nouvelles politiques et stratégies mis en œuvre par l'État du Sénégal, à travers notamment les documents cadres que sont le Plan Sénégal Emergent, la Stratégie Nationale de Développement Durable, la Stratégie Nationale de Promotion des emplois verts.

Les orientations données par l'État pour un développement de l'économie verte ont engendré la création par les acteurs économiques et universitaires de cadres de dialogues spécialement dédiés à cette thématique et en particulier à la notion d'économie circulaire des déchets.

C'est ainsi que le Groupe RSE Déchets regroupant des entreprises partenaires de l'Initiative RSE Senegal a été créé en 2015 au niveau du secteur privé. Et de manière plus inclusive, une Académie Nationale sur l'Economie Verte a été créée en Juillet 2016

regroupant dans une plateforme les principaux acteurs évoluant dans ce domaine, à savoir les milieux universitaires, les administrations concernées, le secteur privé, la société civile, les collectivités locales. L'économie circulaire

est un des cinq thèmes de recherche et d'action outre l'entrepreneuriat et les emplois verts, la Gouvernance Verte, le renforcement des compétences et capacités en économie verte, la comptabilité verte.

Evoquer la question des enjeux de l'économie circulaire pour des pays d'Afrique comme le Sénégal exige que l'on s'attarde sur la situation actuelle de la gestion des déchets ainsi que sur l'évolution du traitement des déchets dans les chaînes de valeurs mondiales,

notamment en ce qui concerne le métal (automobile, électroménager, etc...), le textile (friperie) et le plastique (sachets).

Au Sénégal, le système de gestion des déchets solides et liquides est

largement déficient, notamment dans les centres urbains. L'organisation et le financement du service des déchets sont sous la responsabilité des communes qui font face à de nombreuses contraintes : i n s u f f i s a n c e

“ L'enjeu réside aujourd'hui pour des pays comme le Sénégal à mettre en œuvre une véritable politique de transformation structurelle grâce au développement d'une économie circulaire ”

d'infrastructures et d'équipements adéquates, faiblesse des financements affectés, défaut d'organisation tant au niveau des mairies que des prestataires privés impliqués. En plus, de par le volume de plus en plus conséquent et leur diversification, ces déchets posent des problèmes environnementaux, à l'instar du stock de déchets plastiques évalué à 70 000 tonnes. Après plus de vingt ans d'accompagnement et de coopération internationale, le Sénégal ne possède toujours aucun centre d'enfouissement technique en exploitation selon les normes environnementales.

L'Afrique de l'Ouest à l'instar du Sénégal a été longtemps considéré comme une destination cible pour des déchets de produits et équipements consommés en première utilisation par les populations des pays développés.

Une des conséquences a été de voir immerger dans les pays récepteurs une économie de la récupération et de la réutilisation desdits produits. Malheureusement, cette dynamique s'est développée dans le cadre d'un secteur informel et en absence de vision des décideurs politiques en faveur d'une valorisation nationale des déchets finaux et d'une recherche orientée sur les technologies de recyclage. Résultat : Les pays développés ont vu en l'Afrique un immense marché pour leurs déchets et autres produits usés, et des pays émergents comme l'Inde et la Chine ont très vite perçu l'intérêt et l'opportunité, dans une chaîne de valeur mondiale, de ré-importer du continent africain l'immense stock de déchets pouvant être ré-injectés dans le cycle de leurs productions industrielles.

Tout l'enjeu réside aujourd'hui pour des pays comme le Sénégal à mettre en œuvre une véritable politique de transformation structurelle de l'économie grâce entre autre au développement d'une économie circulaire orientée vers la valorisation industrielle nationale de tous les déchets produits, la promotion de la commercialisation desdits produits fabriqués localement et l'appui à la conception de technologies de recyclage. Cette politique devra être sous-tendue par un fort soutien de l'État à la promotion d'un entrepreneuriat formel susceptible de renforcer le secteur privé national. Une politique d'économie circulaire bien pensée et exécutée constitue pour le Sénégal une opportunité pour résoudre un enjeu majeur de développement durable, le chômage des jeunes et en particulier des diplômés. Plusieurs micros et petites entreprises ont été créées ces deux dernières années au Sénégal dans le domaine de l'économie circulaire des déchets papiers, électroniques, plastiques, etc... avec le soutien de l'Initiative RSE Sénégal.

Au moment où le Sénégal devient un pays minier et pétrolier, des secteurs qui ne sont malheureusement pas accessibles au secteur privé sénégalais du fait des investissements très élevés qu'ils exigent, il est important que les ressources que l'Etat va tirer soient massivement réinvesties dans l'Economie Verte et en particulier dans l'économie circulaire des déchets issus de l'usage de secteurs en plein développement tels que l'eau/ assainissement, l'énergie, le transport, l'agriculture, l'habitat, etc...

A côté des politiques publiques et des cadres de dialogue qui sont entrain d'être formalisés dans le domaine de l'économie circulaire, la RSE constitue un excellent instrument pour mobiliser les entreprises autour de ce concept. Leur implication dans cette nouvelle forme d'économie leur permettra non seulement d'améliorer leurs performances économiques face à l'augmentation régulière des prix de leurs intrants et matière premières mais surtout d'explorer de nouvelles voies d'engagement communautaire dans le domaine de l'appui à l'entrepreneuriat local.

Cette mobilisation du secteur privé autour du concept de l'économie circulaire va exiger toutefois un minimum de soutien des pouvoirs publics aux actions et projets initiés collectivement dans le cadre de la RSE par des groupes d'entreprises, à l'instar du Groupe RSE Déchets de l'Initiative RSE Sénégal.

Pour conclure, je dirai que le développement de l'économie circulaire exige trois pré-requis qui constituent des leviers d'intégration à satisfaire par le secteur privé sénégalais avec l'appui de l'Etat et ses partenaires : l'appropriation de ce concept par les dirigeants des entreprises, la qualité du dialogue Parties Prenantes, principalement avec les acteurs de la chaîne de valeurs, et enfin le niveau de transparence des entreprises dans la gestion des déchets.